

La sécurité routière,



l'affaire de tous!

**COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EN MILIEU MUNICIPAL**

Le 13 mars 2003

BILAN INTERNE

Mai 2003

*Ministère
des Transports*

Québec



Direction de l'Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. L'ORGANISATION.....	4
1.1 Les objectifs du colloque.....	4
1.2 La clientèle visée	5
1.3 Date et lieu.....	5
1.4 Le choix de la formule.....	5
1.5 Le slogan	5
1.6 Les ateliers	6
1.7 Le programme.....	7
2. INSCRIPTION	8
3. LES PRÉSENTATIONS	8
4. LES ÉQUIPEMENTS	8
5. LA JOURNÉE DU COLLOQUE	9
5.1 L'accueil	9
5.2 La participation	9
5.3 Le déroulement des ateliers	10
5.4 Le dîner	10
5.5 Les conférences et les présentations du MTQ	11
5.6 La plénière	11
5.7 La clôture	11
6. L'ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS	11
7. COUVERTURE MÉDIATIQUE.....	13
8. LE BILAN FINANCIER.....	13
9. CONCLUSION	13
9.1 Pistes d'action	13
9.2 Recommandations	14

ANNEXE 1 : Sommaire des fiches d'évaluation des participants	15
ANNEXE 2 : Liste des participants	24
2.1 Les listes des participants par atelier – La vitesse	25
2.2 Les listes des participants par atelier – Les sites à forte concentration d'accidents	25
2.3 Les listes des participants par atelier – La gestion des accès routiers	26
2.4 Les listes des participants par atelier – Les véhicules hors route	26
2.5 Liste des participants (ordre alphabétique)	27-28
ANNEXE 3 : Liste des documents offerts à la table de documentation	29
ANNEXE 4 : Fichiers des présentations disponibles sur cédérom	31
ANNEXE 5 : Le colloque en photos	32

INTRODUCTION

La Direction de l'Outaouais tenait le 13 mars 2003 un premier colloque sur la sécurité routière en milieu municipal à l'intention des 67 municipalités et des quatre municipalités régionales de comté (M.R.C.) de son territoire. Plusieurs autres partenaires étaient présents, tels que la Société de l'assurance automobile du Québec, la Sûreté du Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, la Société de transport de l'Outaouais, les corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec oeuvrant sur le territoire de l'Outaouais ainsi que le ministère des Transports. Le taux de participation démontre un vif intérêt pour ce genre d'événement puisque nous avons accueilli 103 participants.

1. L'ORGANISATION

Le Service des inventaires et du Plan et le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers ont été mandatés pour organiser le colloque. Pour réaliser le mandat, un comité mixte a été mis sur pied. Nous voulions un comité constitué non seulement d'employés de la Direction mais de partenaires interpellés par la sécurité routière. L'objectif premier du comité était de sélectionner des activités en lien avec les préoccupations et les intérêts de nos partenaires. Le comité était constitué d'un représentant de la SAAQ, de la SQ, de la MRC des Collines, de la Ville de Gatineau et de cinq employés de la Direction de l'Outaouais du MTQ.

Pour assurer l'avancement des travaux, un plan d'action fut élaboré avec des échéanciers fixés en fonction de la date cible. Les étapes importantes ont été validées et autorisées par M. Ahmed Khodari, chef du SIP et Mme Diane Mayrand, chef du SLPU de la Direction de l'Outaouais. Le comité organisateur s'est réuni dix fois au cours de la période du 12 juin 2002 au 14 mars 2003. L'expérience des autres directions ayant également tenu un colloque « Sur la gestion des routes », soit l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et Chaudière-Appalaches, furent fort utiles.

1.1. LES OBJECTIFS DU COLLOQUE

- Donner suite au colloque du 30 novembre 2000 : « La sécurité routière en milieu municipal : vers une meilleure qualité de vie pour les citoyens ».
- Créer un lieu d'échange entre les principaux partenaires oeuvrant en sécurité routière.
- Fournir de l'information sur les éléments du domaine de la sécurité routière et des outils disponibles.
- Renforcer le partenariat entre les intervenants et mettre en place une structure permanente de concertation régionale sur la sécurité routière.

- Élaborer des pistes de solution visant à améliorer la sécurité routière sur le territoire de l'Outaouais.

1.2. LA CLIENTÈLE VISÉE

Le comité organisateur a identifié comme public-cible celui qui œuvre dans le domaine de la sécurité routière en Outaouais, plus particulièrement en environnement physique de la route et en comportement des conducteurs. Toutefois, aucune fonction particulière n'a été identifiée au sein de l'organisation. Nous avons donc accueilli des maires, des préfets, des conseillers municipaux, des secrétaires-trésoriers, des inspecteurs municipaux, des directeurs de voirie, des policiers, des directeurs de police, des ingénieurs, des techniciens, etc.

1.3. DATE ET LIEU

Plusieurs dates tentatives, toutes en mars 2003, avaient été proposées dès les premières rencontres. En fonction de la disponibilité des salles de conférence, le 13 mars 2003 a été retenu.

D'abord, il fallait évaluer le nombre potentiel de participants et déterminer un site qui limiterait les déplacements de notre clientèle cible sur le territoire. De plus, nous cherchions un endroit pouvant accueillir 120 participants, facilement accessible et préférentiellement sans frais de location. La Ville de Gatineau a accepté de nous recevoir gracieusement à l'hôtel de ville de Gatineau à la Maison du Citoyen et de nous offrir cinq salles de conférence, dont une réservée exclusivement pour le dîner.

1.4. LE CHOIX DE LA FORMULE

Le comité a choisi une approche complémentaire, dont le but était de faire participer autant les partenaires que les intervenants du Ministère. Cette stratégie a permis une très grande diversité au niveau des activités qui se sont déroulées tout au long de la journée.

1.5. LE SLOGAN

Un appel à tous a été lancé auprès de l'ensemble du personnel de la Direction de l'Outaouais pour trouver un slogan au colloque. Plusieurs propositions nous ont été transmises. Les membres du comité organisateur ont eu la difficile tâche de choisir un slogan. Après compilation des résultats, le slogan qui a reçu le pointage le plus élevé a été « **La sécurité routière, l'affaire de tous !** ». Dans le même ordre d'idée, nous avons demandé de nous soumettre des idées de logo. Le logo combiné au slogan permettait une identification visuelle du colloque. Nous l'avons utilisé sur toutes nos correspondances et tous nos messages publicitaires.

1.6. LES ATELIERS

Pour déterminer les sujets ainsi que le nombre d'ateliers à proposer, un sondage a été fait auprès des municipalités et des M.R.C. Un questionnaire leur fut transmis le 7 janvier 2002 pour connaître leur intérêt à participer à un colloque ainsi que les sujets sur lesquels elles souhaitaient recevoir de l'information ou échanger. Elles devaient donc identifier parmi les huit thèmes suggérés un ordre de préférence. De plus, nous demandions d'indiquer le nombre de participants susceptibles de participer ainsi que la période de l'année qui leur convenait le mieux.

Nous avons reçu 30 réponses sur une possibilité de 71, soit 42,25 %. Une très forte majorité préférait la tenue du colloque sur leur territoire (26 contre 4). De plus, la plupart souhaitait que le colloque se tienne à l'automne 2002.

Voici la liste des sujets retenus et leur contenu :

- Atelier n° 1 « **Les limites de vitesse** »
Plus de 70 % des conducteurs admettent ne pas respecter les limites de vitesse. Quels moyens doit-on prendre pour contrer cette situation et amener les conducteurs à réduire leur vitesse?
- Atelier n° 2 « **Les sites à forte concentration d'accidents** »
Chaque année, les accidents de la route font de nombreuses victimes. Comment pouvons-nous cibler les sites à forte concentration d'accidents qui nécessitent une intervention prioritaire?
- Atelier no 3 « **La gestion des accès routiers** »
La multiplication des accès le long des routes contribue à diminuer la fonctionnalité du réseau routier et sa sécurité. Quelles mesures doit-on prendre afin d'assurer une gestion efficace des accès routiers?
- Atelier n° 4 « **Les véhicules hors route (VHR)** »
On dénombre de plus en plus d'accidents de véhicules hors route. De quelle façon peut-on accroître la sécurité de ces usagers?

Pour chacun des ateliers, un animateur et un secrétaire ont été identifiés. De plus, nous avons identifié deux animateurs et deux secrétaires substitués pour l'ensemble des ateliers et ce, afin d'assurer la relève, en cas de besoin. Les secrétaires d'atelier devaient prendre des notes lors de la période d'échange qui a duré 1 h 15 en vue de la plénière et du bilan.

1.7. LE PROGRAMME

Pour ce qui est du programme de la journée, le comité organisateur a opté pour la diversité. En effet, les participants ont pu assister à des conférences, à des présentations plus techniques, participer à des ateliers et visionner la vidéo « La sécurité à tout prix ».

Horaire de la journée

- 8 h 30 Accueil des participants
- 9 h 00 Ouverture du colloque
- M. Henri Gilbert, directeur à la Direction de l'Outaouais de Transports Québec
- 9 h 30 **« Point de vue municipal »**
- M. Marc Carrière, préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et maire de la municipalité de Val-des-Monts
- 10 h 00 Pause
- 10 h 30 **Ateliers**
- 11 h 30 Vidéo : **« La sécurité routière à tout prix »**
- 12 h 00 Dîner / Allocution du conseiller municipal de la Ville de Gatineau, M. Alain Labonté
- 13 h 30 Conférence : **« Les limites de vitesse en milieu municipal »**
- M. Louis Banal, moniteur en sécurité routière à la Sûreté du Québec et
 - M. Carol Hébert, ingénieur à la Ville de Gatineau
- 14 h 15 Plénière : retour sur les ateliers
- 14 h 45 Pause
- 15 h 00 **Expertise et support disponibles à Transports Québec**
- Limites de vitesse** (analyse, application et suivi)
 - M. Jacques Henry, ingénieur
 - Identification et analyse de sites à forte concentration d'accidents**
 - M. Claude Martine, ingénieur
 - Gestion des accès routiers**
 - M. Yves Lebrasseur, ingénieur
 - Hors route, mais pas hors la loi**
 - M. Robert Bégin, coordonnateur
- 16 h 15 Clôture du colloque
- M. Henri Gilbert, directeur

2. L'INSCRIPTION

Les informations nécessaires pour l'inscription ont été regroupées dans un dépliant qui fut expédié, le 3 février 2003, aux municipalités et aux M.R.C. ainsi qu'au ministère des Affaires municipales et de la métropole, à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, aux corps policiers municipaux, à la Sûreté du Québec, à la Société de l'assurance automobile du Québec, à la Société de transport de l'Outaouais et à la Direction de la sécurité en transport du ministère des Transports du Québec. La date de retour était arrêtée au 17 février 2003. Les frais d'inscription ont été fixés à 30 \$, ce montant couvrait le repas, les pauses, les services d'impression, les frais de publicité et de promotion et la location d'équipements.

Comme le nombre d'inscriptions était peu élevé à la date limite du 17 février (30 seulement), nous avons fait une relance téléphonique les 20 et 21 février et prolonger la période d'inscription jusqu'au 6 mars. De plus, nous avons demandé à chacun des membres du comité organisateur d'intervenir, de personne à personne, auprès de notre clientèle cible. À la suite de cette relance, nous avons reçu 52 inscriptions supplémentaires.

Lors de l'inscription, le participant indiquait par ordre de priorité leur choix parmi les quatre ateliers proposés. Une très forte majorité de participants a pu obtenir leur premier choix. Nous avons limité le nombre de participants à 22 par atelier, à l'exception de l'atelier traitant de la vitesse, qui a été limité à 17 en raison de la capacité de la salle.

3. LES PRÉSENTATIONS

Chaque conférencier, animateur et secrétaire d'atelier ont été rencontrés dans le but de clarifier leur mandat et leur fournir des orientations quant au contenu de la présentation à préparer. Une répétition générale eut lieu le 27 février pour valider les présentations. Cependant, par manque de temps, deux conférenciers n'ont pu participer à cette journée. La générale fut bénéfique à plusieurs égards : faire connaissance avec le maître de cérémonie, valider le contenu, reformuler les orientations, permettre aux conférenciers de faire une pratique, de s'inspirer des autres présentations, de vérifier la durée des présentations et d'obtenir de la rétroaction sur leur non verbal. Cet exercice a permis aux conférenciers de prendre de l'assurance tout en constatant l'importance de refaire une pratique individuellement dans le but de bien maîtriser le contenu de la présentation.

4. LES ÉQUIPEMENTS

Étant donné qu'il y avait cinq présentations PowerPoint, nous avons besoin de deux portables, deux projecteurs électroniques, d'un écran pour la projection (fourni par la Ville), deux micros, deux lutrins et six chevalets. Toutes les présentations étaient

montées sur cédérom en deux exemplaires pour pallier à d'éventuels problèmes techniques. Un technicien en informatique du Service du soutien à la gestion, fut responsable des installations tout au long de la journée. Toutes les salles d'atelier étaient équipées d'un chevalet et de feuilles géantes, gracieuseté de la Ville de Gatineau.

De plus, nous disposions d'un présentoir comprenant une série de dépliants d'information sur la sécurité routière. Le matériel exposé sur la table de documentation provenait du MTQ, de la SAAQ et de la SQ. Afin d'accorder une bonne visibilité à tous nos partenaires, leur logo était exposé sur le mur à l'arrière de la table de documentation.

5. LA JOURNÉE DU COLLOQUE

5.1. L'ACCUEIL

Le stand « Parce que le monde bouge » gracieuseté de la Direction des communications a servi d'arrière-scène à l'accueil. Les premiers invités sont arrivés vers 8 h; l'heure indiquée au programme était 8 h 30. Nous n'avions pas tout à fait terminé l'installation, par contre cela a permis d'étendre l'accueil sur une période un peu plus longue et d'éviter la congestion. Les participants étaient accueillis par trois préposées, dont une qui acceptait les paiements, émettait un reçu et inscrivait les retardataires. Les deux autres remettaient les pochettes personnalisées et répondaient aux demandes de renseignement en regard avec le programme de la journée. Une préposée à l'accueil est demeurée en poste jusqu'à la pause pour assurer une présence et poursuivre l'accueil.

La pochette personnalisée remise à chaque participant contenait le programme de la journée, la liste des participants, une cocarde de table pour identifier le participant à l'atelier, une fiche d'atelier, une fiche d'évaluation du colloque, une plume à l'effigie du MTQ, une tablette identifiée avec le logo du colloque ainsi que la carte professionnelle de l'agente d'information. Nous avons également inclus une cocarde de cou indiquant leur nom et l'organisme représenté; à l'endos de celle-ci figurait le titre de l'atelier, le nom de la salle où se tenait l'atelier et le numéro de la table assignée pour le dîner. Tel que convenu, le colloque a débuté à 9 h précise.

De plus, dans le but de faciliter la manipulation des documents, deux affiches concernant la signalisation routière et un sac comprenant l'ensemble des documents d'information étaient remis à chaque participant à la fin du colloque.

5.2. LA PARTICIPATION

Dans l'ensemble, il y a eu une bonne représentation de la clientèle ciblée : municipalités 43,3 % (29/67), M.R.C. 100 % (4/4), corps policiers 75 % (3/4), les organismes gouvernementaux 100 % (5/5).

Sur un total de 103 personnes inscrites au colloque, six n'ont pas assisté et trois se sont présentées sans avoir été inscrites. Voici la répartition selon leur fonction :

TITRE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS
Maire	13 (2 absents)
Conseiller	7
Secrétaire trésorier	3
Directeur général	2
Directeur travaux publics	4
Directeur services techniques	1
Inspecteur municipal	4
Contremaître	5 (1 absent)
Chef de division	2
Ingénieur	1
Formateur	1
Coordonnateur circulation et signalisation	1
Sous-total	44
Préfet	3
Préfet suppléant	1 (absent)
Aménagiste	1
Sous-total	5
Corps policiers	21
Organisme parapublic	1
Organismes gouvernementaux	11
Sous-total	33
Employés du MTQ - Outaouais	21
TOTAL	103

5.3. LE DÉROULEMENT DES ATELIERS

Le début des ateliers a été devancé de 15 minutes, ce qui a permis d'allonger la période réservée aux échanges. Elle s'est terminée tel que prévu à 11 h 30. Dans l'ensemble, on peut dire que la participation fut bonne. Chaque participant avait dans sa pochette une fiche d'atelier où trois questions étaient inscrites en lien avec le sujet traité. Cette façon de procéder a favorisé grandement les échanges et les discussions.

5.4. LE DÎNER

Le dîner, un buffet froid a été servi de 12 h à 13 h 30 dans l'Agora Gilles Rocheleau. C'est une très belle pièce centrale, bien éclairée pouvant accueillir 160 personnes sur deux paliers. Nous avons utilisé un seul palier. La disposition des tables

permettait de circuler librement et chacune d'elles pouvait accueillir huit personnes. Le traiteur choisi était « La maison Lyonnaise ».

5.5. LES CONFÉRENCES ET LES PRÉSENTATIONS DU MTQ

Les conférences et les présentations du MTQ ont eu lieu à un bon rythme. Au dire des participants, le choix des sujets était très judicieux et les informations reçues appréciées. Afin de favoriser un peu plus les échanges entre les conférenciers et les participants, il aurait toutefois été préférable d'allouer plus de temps pour les périodes de questions.

5.6. LA PLÉNIÈRE

À tour de rôle, chaque secrétaire d'atelier a présenté un bref résumé des faits saillants de la période d'échanges. La nature des échanges a plutôt porté sur les problématiques rencontrées, les besoins d'information et la proposition de pistes d'actions.

5.7. LA CLÔTURE

Pour clore le colloque, le directeur M. Henri Gilbert, a mentionné que ce qui ressortait clairement de cette journée, c'était le désir commun de travailler en partenariat et en concertation. La Direction s'est alors engagée à établir une structure régionale qui pourrait prendre la forme d'une table régionale en sécurité.

6. L'ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS

Chacun des participants a reçu une fiche d'évaluation du colloque insérée dans la pochette. À la fin de la journée, 41 participants ont remis la fiche dûment complétée. Selon les différents items à évaluer, les participants avaient à cocher l'une des cases suivantes : excellent, très satisfait, satisfait, peu satisfait et insatisfait. Afin de faciliter la compilation des fiches reçues, nous avons attribué une valeur à chacune des cases, soit les valeurs respectives de 100, 80, 60, 40 et 20. Les résultats obtenus sont indiqués dans le tableau à la page suivante.

Description de l'item évalué	Résultats	Appréciation
Appréciation de l'atelier	79,9 %	Très satisfait
• La gestion des accès routiers	71,1 %	Très satisfait -
• Les véhicules hors route (VHR)	79,4 %	Très satisfait
• La vitesse	83,6 %	Très satisfait
• Les sites à forte concentration d'accidents	85,6 %	Très satisfait +
Appréciation de l'animation	88,5 %	Très satisfait +
• L'animateur a favorisé la participation	89,0 %	Très satisfait +
• Appréciation globale de l'animateur	87,6 %	Très satisfait +
Appréciation des conférences	82,6 %	Très satisfait
• Point de vue municipal (Marc Carrière)	75,4 %	Très satisfait
• Vitesse en milieu municipal (Louis Banal et Carol Hébert)	83,9 %	Très satisfait
• Vitesse à Transports Québec (Jacques Henry)	84,5 %	Très satisfait
• Sites à forte concentration d'accidents (Claude Martine)	86,0 %	Très satisfait +
• Gestion des accès routiers (Yves Lebrasseur)	80,5 %	Très satisfait
• Véhicules hors route (Robert Bégin)	85,4 %	Très satisfait +
Appréciation globale du colloque	86,0 %	Très satisfait +
• Est-ce que le colloque a répondu à vos attentes?	82,4 %	Très satisfait
• Êtes-vous satisfait du déroulement de la journée?	87,3 %	Très satisfait +
• Est-ce que le nombre d'ateliers était suffisant?	85,4 %	Très satisfait +
• Les aspects logistiques étaient-ils adéquats?	89,0 %	Très satisfait +

De façon générale, nous constatons que les participants ont grandement apprécié le colloque.

Également, nous avons demandé à chacun d'identifier les points forts et les points faibles de la journée. Principalement, les points forts identifiés sont les suivants : excellente organisation, très bon choix des conférenciers et des intervenants, logistique impeccable, favorise les échanges entre les personnes, respect de l'horaire et très bonne expertise du MTQ. Quant aux principaux points faibles, les participants ont mentionné qu'ils auraient préféré avoir plus de temps pour les ateliers et que le stationnement avait été problématique pour certains.

De plus, mentionnons que nous avons reçu quelques appels de gens qui nous ont fait part de leur très grande appréciation du colloque, après la tenue de cet événement.

7. LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

Excellente couverture des médias pour ce genre d'évènement. Au total, cinq médias étaient présents, notamment Radio Canada télévision et radio; CJRC radio; CHOT télévision et le journal Le Droit. Nos partenaires ont été fortement sollicités par les médias et plusieurs ont accordé des entrevues aux journalistes.

8. LE BILAN FINANCIER

Revenus	2 280,00 \$
Dépenses	
Location d'équipement	200,90 \$
Service de traiteur	1 586,00 \$
Publicité et promotion	438,87 \$
Service d'impression	376,00 \$
Total des dépenses	2 601,77 \$
Bénéfice net (Perte nette)	<u>(321,77) \$</u>

NOTE : Étant donné la fin de l'exercice financier, le compte à fin déterminé n'a pu être créé à la Direction des ressources financières; les revenus seront donc déposés au Fonds consolidé. Conséquemment, toutes les dépenses ont donc dû être imputées dans les budgets de la Direction de l'Outaouais.

9. LA CONCLUSION

9.1. PISTES D'ACTION

Nous avons demandé aux participants quelles actions ils souhaiteraient à la suite de ce colloque. Parmi les nombreuses réponses obtenues, neuf personnes ont proposé de répéter la tenue d'un tel événement. De ces personnes, quatre ont suggéré qu'il y ait un colloque annuel et trois ont mentionné aux deux ans. Également, six participants ont suggéré de mettre en place une structure permanente de concertation entre les principaux partenaires oeuvrant en sécurité routière sur le territoire Outaouais. D'autres propositions tels que transmettre aux municipalités les guides et normes du MTQ qui leur permettraient d'établir leurs propres normes ou d'avoir des règlements compatibles à ces standards, mettre en place un programme de formation continue, encourager les liens entre les différents intervenants et plusieurs autres qui sont consignées à l'annexe 1.

9.2. RECOMMANDATIONS

À la suite du présent colloque, nous recommandons de créer une **Table de concertation régionale de sécurité routière**. Le groupe de travail formé des principaux partenaires devra recommander et mettre en place des moyens visant à réduire le bilan d'accidents routiers sur le territoire de l'Outaouais (réseaux des municipalités et du MTQ). Il permettra d'assurer une saine collaboration entre tous les intervenants en plus de favoriser le transfert des connaissances.

ANNEXE 1

SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION DES PARTICIPANTS

La sécurité routière,



Fiche d'évaluation du colloque «La sécurité routière en milieu municipal» Le 13 mars 2003

Pendant que vos souvenirs sont encore vifs, nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir compléter cette fiche. Dans une perspective d'amélioration continue, nous sollicitons votre appréciation et vos commentaires sur l'atelier auquel vous avez participé. Veuillez indiquer l'atelier auquel vous avez participé et votre degré de satisfaction.

L'atelier

- « La gestion des accès routiers »
- « Les véhicules hors route » (VHR)
- « La vitesse »
- « Les sites à forte concentration d'accidents »

✓9

Appréciation de l'atelier

71,1%

		Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
Avez-vous apprécié l'accueil?	82,2%	3	4	2	0	0
Les informations reçues seront-elles utiles?	75,6%	1	5	3	0	0
La durée de l'atelier a-t-elle été suffisante?	71,1%	1	3	5	0	0
La période allouée aux échanges a-t-elle été suffisante?	66,7%	0	4	4	1	0
Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes?	60,0%	1	4	1	1	2

Compréhension différente du sujet: devrait porter aussi sur les routes donnant accès aux réseaux municipaux via les réseaux provinciaux.

Une meilleure description de l'atelier aurait facilité le choix.

Mauvais choix personnel.

Appréciation de l'animation du colloque

88,5%

Appréciation de l'animation

81,1%

		Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
L'animateur a favorisé la participation	82,2%	4	3	1	1	0
Appréciation globale de l'animateur	80,0%	2	5	2	0	0

Ministère
des Transports

Québec



Direction de l'Outaouais

170, rue Hôtel-de-Ville, 5e étage
Hall (Québec) J8R 4C2
Téléphone : (819) 772-3849
Télécopieur : (819) 772-3338
www.mtq.gouv.qc.ca

La sécurité routière,



Fiche d'évaluation du colloque «La sécurité routière en milieu municipal» Le 13 mars 2003

Pendant que vos souvenirs sont encore vifs, nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir compléter cette fiche. Dans une perspective d'amélioration continue, nous sollicitons votre appréciation et vos commentaires sur l'atelier auquel vous avez participé. Veuillez indiquer l'atelier auquel vous avez participé et votre degré de satisfaction.

L'atelier

- « La gestion des accès routiers »
- « Les véhicules hors route » (VHR)
- « La vitesse »
- « Les sites à forte concentration d'accidents »

✓13

Appréciation de l'atelier

79,4%

	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
Avez-vous apprécié l'accueil?	6	5	2	0	0
Les informations reçues seront-elles utiles?	3	6	3	1	0
La durée de l'atelier a-t-elle été suffisante?	5	2	5	0	1
La période allouée aux échanges a-t-elle été suffisante?	5	5	2	1	0
Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes?	5	2	5	1	0

- Avez-vous apprécié l'accueil? **86,2%**
- Les informations reçues seront-elles utiles? **76,9%**
- La durée de l'atelier a-t-elle été suffisante? **75,4%**
- La période allouée aux échanges a-t-elle été suffisante? **81,5%**
- Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes? **76,9%**

Commentaires:

Point de vue municipal très intéressant.

Surpris du peu de connaissances des municipalités concernant l'existence même des règlements et des lois.

Appréciation de l'animation

90,0%

	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
L'animateur a favorisé la participation	8	4	1	0	0
Appréciation globale de l'animateur	6	7	0	0	0

- L'animateur a favorisé la participation **90,0%**
- Appréciation globale de l'animateur **89,2%**

La sécurité routière,



Fiche d'évaluation du colloque «La sécurité routière en milieu municipal» Le 13 mars 2003

Pendant que vos souvenirs sont encore vifs, nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir compléter cette fiche. Dans une perspective d'amélioration continue, nous sollicitons votre appréciation et vos commentaires sur l'atelier auquel vous avez participé. Veuillez indiquer l'atelier auquel vous avez participé et votre degré de satisfaction.

L'atelier

- « La gestion des accès routiers »
- « Les véhicules hors route » (VHR)
- « La vitesse »
- « Les sites à forte concentration d'accidents »

✓ 9

Appréciation de l'atelier

83,6%

Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
------------------	-------------------------	-----------------	------------------------	-------------------

Avez-vous apprécié l'accueil?	93,3%	6	3	0	0	0
Les informations reçues seront-elles utiles?	86,7%	4	4	1	0	0
La durée de l'atelier a-t-elle été suffisante?	77,8%	4	0	5	0	0
La période allouée aux échanges a-t-elle été suffisante?	77,8%	3	2	4	0	0
Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes?	82,2%	3	4	2	0	0

Commentaires:

A apprécié être en présence de personnes de différents milieux d'intervention pour bénéficier de leur expertise.

Ce genre de colloque devrait durer 2 jours.

Appréciation de l'animation

91,1%

Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
------------------	-------------------------	-----------------	------------------------	-------------------

L'animateur a favorisé la participation	91,1%	5	4	0	0	0
Appréciation globale de l'animateur	91,1%	5	4	0	0	0

La sécurité routière,



l'affaire de tous!

Fiche d'évaluation du colloque «La sécurité routière en milieu municipal» Le 13 mars 2003

Pendant que vos souvenirs sont encore vifs, nous vous saurions reconnaissants de bien vouloir compléter cette fiche. Dans une perspective d'amélioration continue, nous sollicitons votre appréciation et vos commentaires sur l'atelier auquel vous avez participé. Veuillez indiquer l'atelier auquel vous avez participé et votre degré de satisfaction.

L'atelier

- « La gestion des accès routiers »
- « Les véhicules hors route » (VHR)
- « La vitesse »
- « Les sites à forte concentration d'accidents »

✓10

Appréciation de l'atelier

85,6%

	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
Avez-vous apprécié l'accueil?	9	0	1	0	0
Les informations reçues seront-elles utiles?	5	0	5	0	0
La durée de l'atelier a-t-elle été suffisante?	5	2	3	0	0
La période allouée aux échanges a-t-elle été suffisante?	5	3	2	0	0
Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes?	5	1	4	0	0

Commentaires:

Atelier un peu court.

Il y aurait lieu de diviser urbain et rural.

Appréciation de l'animation

91,0%

	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
L'animateur a favorisé la participation	6	4	0	0	0
Appréciation globale de l'animateur	5	5	0	0	0

Ministère
des Transports

Québec



Direction de l'Orléanais

170, rue Hôtel-de-Ville, 5e étage
Hall (Québec) J8R 4C2
Téléphone : (819) 772-3849
Télécopieur : (819) 772-3338
www.mtq.gouv.qc.ca



Fiche d'évaluation du colloque «La sécurité routière en milieu municipal»

Le 13 mars 2003

(Suite)

Appréciation des conférences

	82,6%	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
Point de vue municipal (Marc Carrière)	75,4%	7	17	14	1	0
Vitesse en milieu municipal (Louis Banal et Carol Hébert)	83,9%	16	18	6	1	0
Vitesse à Transports Québec (Jacques Henry)	84,5%	17	15	8	0	0
Sites à forte concentration d'accidents (Claude Martine)	86,0%	18	16	6	0	0
Gestion des accès routiers (Yves Lebrasseur)	80,5%	13	13	10	1	0
Véhicules hors route (Robert Bégin)	85,4%	17	13	7	0	0

Appréciation générale du colloque

	86,0%	Excellent 100	Très satisfait 80	Satisfait 60	Peu satisfait 40	Insatisfait 20
Est-ce que le colloque a répondu à vos attentes?	82,4%	14	18	9	0	0
Êtes-vous satisfait du déroulement des activités de la journée?	87,3%	20	16	5	0	0
Est-ce que le nombre d'ateliers était suffisant?	85,4%	17	18	6	0	0
Les aspects logistiques (salles, équipements, repas) étaient-ils adéquats?	89,0%	24	11	4	1	0

Points forts du colloque:

Voir pages jointes

Points faibles du colloque:

Voir pages jointes

Quel suivi souhaiteriez-vous?

Voir pages jointes

Commentaires généraux et suggestions:

Voir pages jointes

Nous vous remercions d'avoir bien voulu compléter cette fiche d'évaluation.

Veillez la déposer au stand ou la transmettre par télécopieur au (819) 772-3338 à l'attention de Mme Janine Boileau.

Fiches d'évaluation du colloque

Compilation finale de la page 2 / 2

Points forts du colloque :

- ✓ Ateliers très intéressants, sujets intéressants et pertinents
- ✓ Information pertinente, applicabilité des normes apprises
- ✓ Respect de l'horaire (2) et rigueur dans la gestion du temps
- ✓ Très bien organisé (3) bon rythme, bon déroulement
- ✓ Répartition en ateliers et répartition pour le dîner
- ✓ Beaucoup de sujets
- ✓ Information sur les outils disponibles
- ✓ Expertise (2) du MTQ
- ✓ Très bons conférenciers (3), choix judicieux des intervenants (2), de qualité et bien informés
- ✓ Support informatique (3), vidéo...
- ✓ Permet de rencontrer d'autres personnes qui font le même métier et donne de l'information quant aux personnes avec qui on peut communiquer, favorise les échanges et les contacts (3)
- ✓ Temps disponible pour échanges et contacts, durée des ateliers
- ✓ Très bon échange entre les participants
- ✓ Interaction avec les élus
- ✓ Liens avec la qualité de vie des citoyens
- ✓ Auditorium et changement rapide des conférenciers après le dîner
- ✓ Les sujets ont été présentés et traités en profondeur sans toutefois alourdir les propos de complexités techniques inappropriés dans les circonstances.
- ✓ Il est encourageant de voir des ingénieurs municipaux témoigner de l'utilisation qu'ils font de nos outils et même de les promouvoir auprès de leurs pairs.

Points faibles du colloque :

- ✓ Plus de temps pourrait être alloué aux divers ateliers (3)
- ✓ Stationnement (2)
- ✓ Manque de participation des membres de clubs de motoneiges et de Quad
- ✓ Absence de 50 % des municipalités
- ✓ Programme de financement ???
- ✓ Participation restreinte à un seul atelier
- ✓ Basé beaucoup sur le milieu rural
- ✓ Absence de certains élus en après-midi
- ✓ Aucun atelier pour les anglophones
- ✓ Manque d'interaction avec les participants
- ✓ Peu satisfait de la table de travail (atelier sur les accès)
- ✓ Liens avec la sécurité des piétons, cyclistes et santé publique pas assez présents, les impliquer comme participants ou collaborateurs.
- ✓ Un atelier sur la signalisation aurait été souhaité.

Quel suivi souhaiteriez-vous?

- ✓ Expérience à répéter (9), annuellement (4) ou aux 2 ans (3) pour suivre l'évolution des dossiers et permettre à d'autres personnes de se familiariser avec ce qui fut présenté
- ✓ Un colloque traitant des problèmes de gestion de la circulation (ajout de feux de circulation, contraintes, études, etc.), traitant des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, etc.)
- ✓ Autre journée avec des cas plus spécifiques (problématiques et solutions)
- ✓ Avoir un compte rendu des ateliers, être au courant si une piste d'action est mise de l'avant
- ✓ *Table régionale de concertation* (6) pour la sécurité routière, liens avec les partenaires
- ✓ Information à transmettre aux municipalités (guide, normes...) et donner de la formation aux intervenants (par exemple, en municipalité à propos des accès

routiers) afin de les aider à réaliser leurs propres normes et de comprendre celles du MTQ (2)

- ✓ Actions des municipalités et MRC pour la gestion des accès
- ✓ Faire part des actions du MTQ aux partenaires (mesures correctives pour réduire les accidents ou améliorer la sécurité)
- ✓ Encourager les liens entre les différents intervenants
- ✓ Conférences et résultats sur le site tel que prévu (2)
- ✓ Inclure une partie de l'information aux C.S.P. (Comité de Sécurité Publique)
- ✓ Belle initiative territoriale de relation constructive avec les partenaires visant l'amélioration des services à nos clients communs, i.e nos concitoyens.

Commentaires généraux et suggestions :

- ✓ Qualité des conférenciers très appréciée (2)
- ✓ Très bon colloque (3)
- ✓ Merci ! (2)
- ✓ Accueil à l'arrivée avec café et beignes / brioches (2)
- ✓ Excellent colloque ! (2)
- ✓ Ce genre d'événement favorise les échanges et les contacts
- ✓ Bonne source d'information (2)
- ✓ Bravo et félicitations ! (2)
- ✓ Beau travail !
- ✓ Excellent début de partenariat global !
- ✓ Le colloque nous a donné des pistes de solutions aux problématiques municipales et indique certaines ressources possibles.
- ✓ Nous a donné la chance de connaître les personnes ressources du MTQ
- ✓ Chapeau !
- ✓ Cet événement novateur mériterait d'être cité en exemple au Ministère.

(x) nombre de répétitions de ce commentaire

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

ANNEXE 2.1 LISTE DES PARTICIPANTS PAR ATELIER

LA VITESSE Animateur : Paul Lafrance Secrétaire : Régis Laliberté Salon Philemon Wright Capacité : 17 personnes maximum	
1 -	Normand Schnob / Low
2 -	Marc Lauzon / Police Ville Gatineau
3 -	Jean-Pierre Gascon / Cantley
4 -	Robert Lemay / SQ
5 -	Luc Dion / Chelsea
6 -	Lise Béatrice Brassard / ND Salette
7 -	Francis Baribault / Policier MRC des Collines
8 -	Gilles Gignac / Montebello
9 -	Louis Banal / SQ
10 -	Jean-Luc Marret / SAAQ
11 -	Josée Lévesque / Ville Gatineau
12 -	Henri Gilbert / MTQ
13 -	Alain Labonté / Ville de Gatineau
14 -	Alain Bourgeois / Chelsea
15 -	Luc Beaudoin / capitaine ville de Gatineau
16 -	Denis Beauchamp / N-D-de-Bon-Secours
17 -	Guy Lemay / MTQ

LES SITES À FORTE CONCENTRATION D'ACCIDENTS Animateur : Claude Martine Secrétaire : Dennis Neault Salon Jean-Allie Capacité : 25 personnes	
1 -	Luc Séguin / MRC Pontiac
2 -	André Parent / Police Gatineau
3 -	Mélanie Larouche / SQ
4 -	André Thibault / SQ
5 -	Pierre Cardinal / SQ
6 -	Jean-Marie Samson / SQ
7 -	Claudia Lacroix / Bouchette
8 -	Robert Charron / Denlhom
9 -	Carol Hébert / Ville Gatineau
10 -	Richard Perrier / Ripon
11 -	Claude Pigeon / SAAQ
12 -	Pierre Laflamme / MTQ
13 -	Daniel Paquin / Ville de Gatineau
14 -	Ghislain Séguin / capitaine ville Gatineau
15 -	Georges H. Jeannotte / ND Salette
16 -	Laurent Robert / La Pêche
17 -	Bernard Malo / Papineauville
18 -	Luc Chénier / Police Ville de Gatineau
19 -	Louise Dussault / MTQ
20 -	Hélène Poulin / MTQ
21 -	Joël Blain / Policier MRC des Collines
22 -	Palma Morin / Délégé

ANNEXE 2.3 LISTE DES PARTICIPANTS PAR ATELIER

LA GESTION DES ACCÈS ROUTIERS	
Animateur : Jacques Henry Secrétaire : Ahmed Khodari	
Salle Jean-Després Capacité : 20 à 25 personnes	
1 -	Henri Hébert / MRC Papineau
2 -	Yves Leblanc / Ange-Gardien
3 -	Claude Beaudoin / MRC Vallée de la Gatineau
4 -	Hugues Charron / STO
5 -	Denis Papin / Lac Simon
6 -	Donald Fournier / MTQ
7 -	Gilbert Brosseau / Ripon
8 -	Gilles Lafleur / Denlhom
9 -	Yves Lebrasseur / MTQ
10 -	Denis Carrier / MTQ
11 -	Stéphane Lauzon / MTQ
12 -	Gaétan Pétrin / Maniwaki
13 -	Raymond Lafrenière / Ste-Marie
14 -	Yvon Blanchard / Ste-Marie
15 -	Aurèle Desjardins / Ville de Gatineau
16 -	Jocelyn Nault / La Pêche
17 -	Henri Gariepy / Boileau
18 -	François Vézeau / Papineauville
19 -	Stéphane Campeau / MTQ
20 -	Marie Beauchemin / MTQ
21 -	Roy Perrault / Sheenboro
22 -	Gilles Reny / Val-des-Monts
23 -	Carl Cléments / Kino-Québec

LES VÉHICULES HORS ROUTE	
Animateur : Robert Bégin Secrétaire : Robert Pellerin	
Salon Lafontaine Capacité : 26 personnes	
1 -	Niko Lamontagne / MAMM
2 -	Paulette Lalande / MRC Papineau
3 -	Paul-Émile Maleau / Grand Calumet
4 -	Robert Ladouceur / Mansfield & Pontecraft
5 -	Danielle Jubinville / SAAQ
6 -	Bruno Labelle / Police Gatineau
7 -	Patrick Cousineau / Policier MRC des Collines
8 -	Léo Bédard / Ripon
9 -	Michel Chalifoux / SQ
10 -	Marie-Danielle Pied-Wagner / SQ
11 -	Marc Saumure /SQ
12 -	Luc Lafleur /SQ
13 -	Yvon Bélanger / Blue Sea
14 -	Rhéo Faubert / Montpellier
15 -	François Gagnon / Duhamel
16 -	Jean-Pierre Charlebois / Montebello
17 -	Laurier Allard / Isle aux Allumettes
18 -	Marc Carrière / MRC des Colline
19 -	Michael McCrank, / MRC Pontiac
20 -	Georges Leduc / Lochaber
21 -	Jocelyn Simard / Police Ville de Gatineau
22 -	Jacinthe Labelle St-Amour / Délégé

ANNEXE 2.5

LISTE DES PARTICIPANTS (ordre alphabétique)

Nom	Organisme	Nom	Organisme
Allard, Laurier	Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes	Cousineau, Patrick	MRC des Collines
Asselin, Marie-Claude	Ministère des Transports	Desjardins, Aurèle	Ville de Gatineau
Banal, Louis	Sûreté du Québec Hull	Dion, Luc	Municipalité de Chelsea
Baribault, Francis	MRC-des-Collines	Dussault, Louise	Ministère des Transports
Beauchamp, Denis	Municipalité de N.D.-de-Bonsecours	Faubert, Rhéo	Municipalité de Montpellier
Beauchemin, Marie	Ministère des Transports	Fournier, Donald	Ministère des Transports
Beaudoin, Claude	MRC de la Vallée-de-la-Gatineau	Gagnon, François	Municipalité de Duhamel
Beaudoin, Luc	Ville de Gatineau	Gariépy, Henri	Municipalité de Boileau
Bédard, Léo	Municipalité de Ripon	Gascon, Jean-Pierre	Municipalité de Cantley
Bégin, Robert	Ministère des Transports	Gignac, Gilles	Municipalité de Montebello
Bélanger, Yvon	Municipalité de Blue Sea	Gilbert, Henri	Ministère des Transports
Blain, Joël	MRC des Collines-de-l'Outaouais	Hébert, Carol	Ville de Gatineau
Blanchard, Yvon	Municipalité de Lac-Sainte-Marie	Hébert, Henri	MRC de Papineau
Boileau, Janine	Ministère des Transports	Henry, Jacques	Ministère des Transports
Bourgeois, Alain	Municipalité de Chelsea	Jacob, Sophie	Ministère des Transports
Brassard, Lise-Béatrice	Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette	Jeannotte, Georges H.	Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette
Brazeau, Mireille	Ministère des Transports	Jubinville, Danielle	Société de l'Assurance-automobile du Québec
Brosseau, Gilbert	Municipalité de Ripon	Khodari, Ahmed	Ministère des Transports
Campeau, Stéphane	Ministère des Transports	Labelle, Bruno	Sûreté municipale de Gatineau
Cardinal, Pierre	Sûreté du Québec Antoine-Labelle	Labonté, Alain	Ville de Gatineau
Carrier, Denis	Ministère des Transports	Lacroix, Claudia	Municipalité de Bouchette
Carrière, Marc	MRC des Collines	Ladouceur, Robert	Municipalité de Mansfield-et-Pontefract
Chalifoux, Michel	Sûreté du Québec Maniwaki	Laflamme, Pierre	Ministère des Transports
Charlebois, Jean-Pierre	Municipalité de Montebello	Lafleur, Gilles	Municipalité de Denholm
Charron, Hugues	Société de transport de l'Outaouais	Lafleur, Luc	Sûreté du Québec Hull
Charron, Robert	Municipalité de Denholm	Lafrance, Paul	Ministère des Transports
Charron, Serge	Ministère des Transports	Lafrenière, Raymond	Municipalité de Lac-Sainte-Marie
Chénier, Luc	Ville de Gatineau	Lalande, Paulette	MRC de Papineau
Clements, Carl	Direction santé publique	Laliberté, Régis	Ministère des Transports

ANNEXE 2.5

LISTE DES PARTICIPANTS (ordre alphabétique) (suite)

Nom	Organisme	Nom	Organisme
Lamontagne, Niko	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	Parent, André	Sûreté municipale de Gatineau
Laroche, Mark	Ville de Gatineau	Pellerin, Robert	Ministère des Transports
Larouche, Mélanie	Sûreté du Québec Pontiac	Pelletier, Éric	Ministère des Transports
Lauzon, Marc	Sûreté municipale de Gatineau (secteur Hull)	Perrault, Roy	Municipalité de Sheenboro
Lauzon, Stéphane	Ministère des Transports	Perrier, Richard	Municipalité de Ripon
Leblanc, Yves	Municipalité de L'Ange-Gardien	Pétrin, Gaétan	Municipalité de Maniwaki
Lebrasseur, Yves	Ministère des Transports	Pied-Wagner, Marie-Danielle	Sûreté du Québec Hull
Leduc, Georges	Municipalité de Lochaber	Pigeon, Claude	Société de l'Assurance-automobile du Québec
Lemay, Guy	Ministère des Transports	Poulin, Hélène	Ministère des Transports
Lemay, Robert	Sûreté du Québec Hull	Reny, Gilles	Municipalité de Val-des-Monts
Lévesque, Josée	Ville de Gatineau	Robert, Laurent	Municipalité de la Pêche
Maleau, Paul-Émile	Municipalité de Grand-Calumet	Roy, Yves	Communication Québec
Malo, Bernard	Municipalité de Papineauville	Samson, Jean-Marie	Sûreté du Québec Hull
Marret, Jean-Luc	Société de l'Assurance-automobile du Québec	Saumure, Marc	Sûreté du Québec Hull
Martine, Claude	Ministère des Transports	Schnob, Normand	Municipalité de Low
Mayrand, Diane	Ministère des Transports	Séguin, Ghislain	Ville de Gatineau
McCrank, Michael	MRC de Pontiac	Séguin, Luc	MRC de Pontiac
Morin, Palma	Municipalité de Déléage	Simard, Jocelyn	Sûreté municipale de Gatineau (secteur Hull)
Nault, Jocelyn	Municipalité de La Pêche	Soucie, Carl	Ministère des Transports
Neault, Dennis	Société de l'Assurance-automobile du Québec	St-Amour-Labelle, Jacynthe	Municipalité de Déléage
Papin, Denis	Municipalité de Lac-Simon	Thibault, André	Sûreté du Québec Papineauville
Paquin, Daniel	Ville de Gatineau	Vézeau, François	Municipalité de Papineauville

ANNEXE 3

LISTE DES DOCUMENTS OFFERTS À LA TABLE DE DOCUMENTATION

ANNEXE 3

LISTE DES DOCUMENTS OFFERTS À LA TABLE DE DOCUMENTATION

Dépliants, brochures et affiches

- Ralentir, ça sauve des vies (SAAQ)
- Capacités affaiblies ? Ne conduisez pas ! (SAAQ)
- Sur la route - Et si votre vie ne tenait qu'à ça ? (SAAQ)
- PRUDENCE - Les animaux ne sont pas toujours sur les panneaux (MTQ)
- L'hiver, redoublez de prudence...! (MTQ)
- L'hiver annonce ses couleurs (MTQ)
- Le bon voisinage... avec le ministère des Transports du Québec (MTQ)
- À motoneige - L'alcool ne mène jamais loin (dépliant et affiche) (MTQ, SQ)
- La gestion des corridors routiers (MTQ)
- En Quad... La sécurité en tête! (MTQ, SQ)
- Direction de l'Outaouais - Accidents impliquant des animaux, 1997 à 2001 (MTQ, DTO)
- Hors route, mais pas hors la loi (MTQ, DTO)
- La signalisation routière au Québec (2 types d'affiche) (MTQ)

Autres documents

- Guide de détermination des limites de vitesse sur les chemins du réseau routier municipal
- Exemple de règlement municipal permettant la circulation des motoneiges ou des véhicules tout terrain sur certains chemins municipaux.
- Exemple d'entente permettant à une municipalité d'établir des limites de vitesse différentes de celles prévues au Code de la sécurité routière sur les chemins publics dont l'entretien est sous sa responsabilité.
- Où se procurer la vidéo « La sécurité routière à tout prix »

ANNEXE 4

FICHIERS DES PRÉSENTATIONS DISPONIBLES SUR CÉDÉROM

ANNEXE 5

LE COLLOQUE EN PHOTOS

La sécurité routière,



Quelques membres du comité organisateur
Claude Martine, Jacques Henry, Janine Bailleau,
Dennis Neault, Eric Pelletier et Carol Hébert
Sont absents de la photo:
Joël Blain, Louis Banal et Ahmed Khodari



Le maître de cérémonie :
M. Pierre Cousineau de Communication-Québec



Le discours d'ouverture a été prononcé
par le directeur de la Direction de l'Outaouais,
M. Henri Gilbert, ing.



M. Marc Carrière, préfet
de la MRC des Collines-de-l'Outaouais,
fait valoir le point de vue municipal



M. Louis Banal, moniteur en sécurité routière à la SQ, sensibilise l'auditoire à l'importance de s'impliquer dans la recherche d'actions afin de diminuer le nombre d'accidents



M. Carol Hébert, ingénieur à la Ville de Gatineau, présente le "Guide des limites de vitesse"



Quelques participants à l'atelier sur la vitesse



Quelques participants à l'atelier sur les véhicules hors route

La sécurité routière,



l'affaire de tous!

Présentation de M. Jean-Luc Morret,
de la SAAQ,
sur le vidéo "La sécurité routière à tout prix"



M. Ahmed Khodari, chef du SIP,
présente les grandes lignes de l'atelier
sur la gestion des accès routiers



Allocution du conseiller municipal
de la Ville de Gatineau, M. Alain Lobenté



M. Dennis Neault, de la SAAQ, présente les grandes lignes de l'atelier sur les sites à forte concentration d'accidents



Les participants profitent des pauses pour échanger entre eux



Indéniablement, les partenaires ont besoin de se rencontrer plus souvent !



Présentation sur les limites de vitesse de M. Jacques Henry, ingénieur à la Direction de l'Outaouais

La sécurité routière,



l'affaire de tous!



M. Claude Martine, ingénieur à la Direction de l'Outaouais, présente les outils disponibles au MTQ pour identifier et analyser les sites à forte concentration d'accidents



M. Yves Lebrasseur, ingénieur au Centre de services de Gatineau, démystifie la gestion des accès routier



Présentation sur les véhicules hors route de M. Robert Bégin, coordonnateur au SLP



Les sujets traités captivent l'auditoire



Les sujets traités captivent l'auditoire

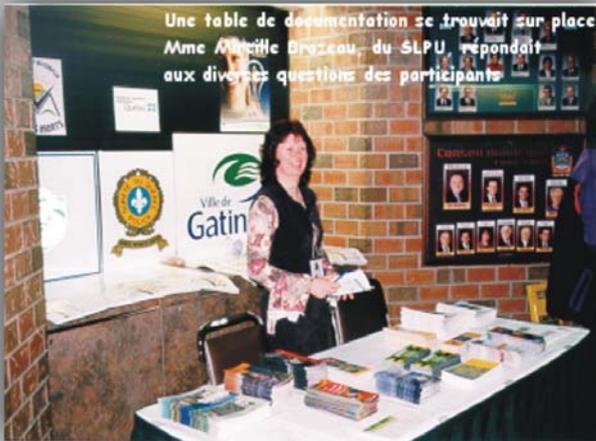
La sécurité routière,



l'affaire de tous!



Place aux partenaires



Une table de documentation se trouve sur place
Mme Martine Drapeau, du SLP, répondait
aux diverses questions des participants